



CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES LOCATAIRES ET ACCEDANTS A LA PROPRIETE

Quelles données traitons nous ?

- Composition du foyer et besoin en matière de logement
- Situation professionnelle et ressources financières
- Données sensibles



Que faisons-nous de vos données ?

- Gestion des locations/ventes et relations entre locataires et/ou copropriétaires
- Gestion du parc immobilier et amélioration du patrimoine
- Réalisation des enquêtes obligatoires



Avec qui partageons-nous vos données ?

- Avec l'ensemble des collaborateurs
- Avec les services de l'Etat
- Avec les organismes sociaux et toutes autorités habilitées
- Avec nos partenaires commerciaux



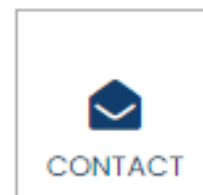
Où stockons-nous vos données ?

- En France, dans nos locaux et hébergeurs
- 100 % en Europe
- En toute sécurité



Quels sont vos droits ?

- Accéder à vos données
- Rectifier vos données
- Vous opposer aux traitements de vos données
- Faire effacer vos données



La présente chartre de protection des données (CPD) est destinée à informer les demandeurs de logement, les locataires et les visiteurs du site internet des traitements effectués à l'aide de leurs données à caractère personnel

1. Propos introductifs

Dans le cadre de son activité SDH CONSTRUCTEUR est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel sur les demandeurs de logements, ses locataires, ses accédants à la propriété et les visiteurs du site internet.

A travers ce document SDH CONSTRUCTEUR renouvelle son engagement à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qu'il traite.

La présente charte énonce les grands principes et principales lignes directrices de SDH CONSTRUCTEUR en matière de protection des données à caractère personnel sans que ces derniers ne s'y limitent. En effet, nous pouvons être amenés à vous informer de façon plus précise ou spécifique lors de la collecte effective de données pour un traitement en particulier (par exemple par le biais de mentions sous les formulaires de nos sites internet).

L'objectif de cette Charte est également d'informer en toute transparence les personnes de la manière dont leurs données sont traitées par SDH CONSTRUCTEUR.

Afin que notre charte soit la plus accessible et lisible, SDH CONSTRUCTEUR vous offre la possibilité d'en lire une version condensée « *La charte en bref* ».

1.1. Définitions

Avant de vous expliquer de quelle façon SDH CONSTRUCTEUR traite vos données à caractère personnel, définissons les termes essentiels dégagés par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) : réglementation applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Loi Informatique et Libertés (LIL) : loi nationale applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel – loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, plus connue sous le nom de loi informatique et libertés, est une loi française qui régleme la liberté de traitement des données personnelles

Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « personne concernée »). Pour exemple, peuvent être des données à caractère personnel :

- Les noms, les prénoms
- Adresses postales des logements
- Adresses mails des locataires
- Etc.

Délégué à la protection des données (DPD/DPO) : Personne chargée d'assurer la protection des données à caractère personnel au sein de SDH CONSTRUCTEUR. Vous pouvez, si besoin est, la contacter : dpo@sdh-constructeur.fr

Responsable de traitement : Sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité

publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : Il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

2. La charte en bref

S'il vous manque du temps pour prendre connaissance de notre charte complète, pas de panique, vous trouverez un condensé de cette dernière ci-dessous.

2.1. Pourquoi SDH CONSTRUCTEUR traite vos données ?

Dans le cadre de ses missions de bailleur social, SDH CONSTRUCTEUR est amenée à collecter des données personnelles par le biais de ses différentes interactions avec ses demandeurs, locataires ou encore visiteurs de son site internet et de ses applications.

SDH CONSTRUCTEUR en tant que responsable de traitement est amené à traiter des données aussi bien dans le cadre de la gestion des demandeurs (enregistrement et instructions des demandes de logements sociaux...) que pour répondre aux obligations de gestion des dossiers des locataires ainsi que des contentieux.

Lors de votre navigation sur notre site internet et nos applications, vos données sont collectées. Elles sont principalement traitées dans le but de gérer les demandes adressées via les formulaires de contact, ou encore pour établir des statistiques de fréquentation.

Que vous soyez demandeurs, locataires ou bien visiteur du site internet, vos données personnelles seront traitées par SDH CONSTRUCTEUR pour diverses raisons.

Ce peut être pour gérer les attributions aux logements sociaux à la suite d'une demande, conclure un contrat de location ou bien vous accompagner durant tout votre parcours locatif tant pour des besoins administratifs que techniques.

Dans le cadre de ses missions d'opérateur immobilier, SDH CONSTRUCTEUR est également amenée à collecter des données personnelles par le biais de ses différentes interactions avec ses acquéreurs.

2.2. Quelles données personnelles traitons-nous ?

Dès lors, selon le but poursuivi nous pouvons être amenés à collecter les informations suivantes :

- Données d'identification ;
- Données sur la situation familiale et vie personnelle ;
- Données relatives aux difficultés sociales rencontrées ;
- Données sur la vie professionnelle ;
- Données économiques et financières ;
- Données sensibles.

2.3. Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de rectifier, corriger vos données, de les supprimer, d'en demander une copie. Vous pouvez demander d'arrêter ou de restreindre le traitement. Vous pouvez demander que celles-ci soient envoyées à un autre organisme. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment si vous l'aviez donné pour la réalisation d'un traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à notre délégué à la protection des données dpo@sdh-constructeur.fr ou par courrier à l'attention du délégué à la protection des données –SDH CONSTRUCTEUR – DPO – 4-6 Rue Pasteur 26000 VALENCE

2.4. A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ?

Nous pouvons, si besoin est, communiquer vos données personnelles :

- Au personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR des entreprises missionnées par SDH Constructeur, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions
- Aux partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires
- Aux prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (par exemple pour de la maintenance technique au sein de vos logements)
- Aux organismes et autorités légalement autorisés à connaître vos informations (Services de l'Etat, CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.)
- Aux partenaires commerciaux dans le cadre d'une convention de partenariat et avec le consentement des personnes concernées

2.5. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons vos données uniquement le temps qu'il nous faudra pour accomplir le but poursuivi. Pour cela, nous tenons compte également des délais légaux applicables ainsi que des recommandations de la CNIL.

Les documents locataires tels que les avis d'imposition, carte d'identité, dossier locataire sont conservés 5 ans.

Les documents concernant le traitement des besoins techniques des locataires ainsi que les états des lieux sont conservés pendant la durée de vie du bail plus 5 années supplémentaires.

Pour en savoir plus sur les durées de conservation, vous pouvez consulter la version plus exhaustive de la charte de protection des données. (Renvoyer vers la charte à l'aide d'un lien).

Les éléments exposés ci-dessus constituent un condensé de notre charte de protection des données, si vous souhaitez en savoir davantage sur la manière dont SDH CONSTRUCTEUR traite vos données à caractère personnel, nous vous invitons à poursuivre votre lecture.

3. Charte de protection des données personnelles

3.1. De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que locataire et demandeur sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> • Attribution du logement social (Enregistrements, instructions des demandes, prise en compte des décisions de la commission...) • Réalisation d'enquêtes obligatoires (Ex : SLS/OPS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) • Données économiques et financières (revenus dont montant et type d'aide perçue, présence d'un plan de surendettement/apurement ou procédure de rétablissement personnel etc.) • Données sensibles (informations relatives au handicap) • NIR (uniquement dans le cadre de l'enregistrement des demandes de logement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) • Sous-traitants/ Prestataires [Société] dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires au respect d'obligations légales.

<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et suivi des baux (suivi de l'exécution du bail, du quittancement, gestion des loyers et charges...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) • Données économiques et financières (revenus dont montant et type d'aide perçue, présence d'un plan de surendettement/apurement ou procédure de rétablissement personnel etc.) • Données sensibles (informations relatives au handicap) • NIR (uniquement dans le cadre de l'enregistrement des demandes de logement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) • Sous-traitants/ Prestataires [Société] dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires à l'exécution d'un contrat
<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction • Réalisation de statistiques • Enregistrement et suivi des enquêtes téléphoniques à des fins d'amélioration de la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Sous-traitants/ Prestataires [Société] dans la limite de l'exécution de leur 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes

<ul style="list-style-type: none"> Echanges d'informations avec les locataires et demandeurs Vidéosurveillance pour assurer la sécurité des biens et personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) Enregistrements vidéo 	<p>mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et suivi social des locataires et demandeurs en difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email, etc.) Informations relatives aux difficultés sociales rencontrées. 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement fondé sur l'intérêt légitime des personnes concernées
<p>Gestion de la communication externe (lettre des locataires, plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.)</p>	<p>Données d'identification et de contact, en fonction du mode de communication retenu (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de [Société] dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) Sous-traitants/ Prestataires [Société] dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales ou papier) 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement basé sur l'intérêt légitime de promotion de nos offres Sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieur en matière de communication électronique.

3.2. De quelle manière vos données à caractère personnelles en tant que visiteur sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation, analyse et développement de l'efficacité du contenu de notre site et de nos applications. 	<ul style="list-style-type: none"> Données de connexion (Adresses IP, journaux d'événements...) Données relatives aux mesures d'audience (statistiques sur les pages vues, le temps passé sur une page, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> Traitements nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes.
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la communication externe (lettre d'information, lettre des locataires, plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Données de contact (adresse email). 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) Sous-traitants/ Prestataires [Société] dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales) 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement basé sur le consentement.

3.3. De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que prospect et acquéreur d'un logement sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> • Prospection des demandeurs de logement en accession à la propriété 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions • Sous-traitants/ Prestataires SDH CONSTRUCTEUR dont mandataire chargé de la prospection 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement basé sur le consentement pour les demandeurs non-locataires de SDH CONSTRUCTEUR • Traitement nécessaire au respect d'obligations légales pour les demandeurs locataires de SDH CONSTRUCTEUR
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement et instruction des demandes • Gestion administrative des opérations d'accession • Réalisation des prêts à l'accession à la propriété et gestion des comptes associés • Suivi et réalisation des travaux dans le cadre de la vente d'immeuble à rénover. • Opération de parrainage • Partenariat de financement avec la Caisse d'épargne 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, etc.) • Données économiques et financières (montant, durée et échéance des crédits en cours ; avis d'imposition ou autre document prévu par la réglementation attestant des ressources ; assurances 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions • Sous-traitants/ Prestataires SDH CONSTRUCTEUR • Organisme légalement autorisé à obtenir la communication des données • Notaires • Compagnies d'assurance • Services instructeurs des dossiers d'agrément dans le cadre de procédures d'accession via un Prêt Social Location-Accession (PSLA) • Personne morale avec laquelle le vendeur a signé une convention pour assurer la sécurisation de l'accession à la propriété ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires à l'exécution d'un contrat pour les demandeurs non-locataires de SDH CONSTRUCTEUR • Traitement nécessaire au respect d'une obligation légale pour les demandeurs locataires de SDH CONSTRUCTEUR

<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la communication externe (plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification et de contact, en fonction du mode de communication retenu (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email). 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers chargés de l'élaboration des plans de financement • Personnel habilité de SDH CONSTRUCTEUR dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) • Sous-traitants/ Prestataires SDH CONSTRUCTEUR dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales ou papier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement basé sur l'intérêt légitime de promotion de nos offres si vous avez déjà manifesté un intérêt et si nous sommes déjà en relation (sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieur en matière de communication électronique) ; • Consentement dans les autres cas.
--	---	--	--

3.4. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Documents et données	Durée de conservation
<ul style="list-style-type: none"> Traitement des besoins techniques des locataires Etat des lieux Dossier locataire 	Durée de vie du bail + archivage pendant 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> Enregistrements vidéo 	Les images ne doivent pas être conservées plus d' 1 mois à compter de leur enregistrement.
<ul style="list-style-type: none"> Eléments d'identification Gestion des dispositifs de contrôle d'accès des locataires 	<p>Les éléments d'identification ne doivent pas être conservés au-delà du temps pendant lequel la personne est habilitée à pénétrer dans les locaux concernés.</p> <p>Elles peuvent être conservées tant que la personne concernée bénéficie d'un droit d'accès.</p> <p>L'historique de déplacement des locataires n'est pas conservé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Dossier de demande de logement 	Suppression en cas d'attribution, radiation ou non renouvellement de la demande de logement puis archivage du dossier pendant 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> Dossiers CAL Enquêtes OPS/SLS 	5 ans
<ul style="list-style-type: none"> Avis d'imposition, carte d'identité 	5 ans après l'attribution du logement
<ul style="list-style-type: none"> Ensemble des éléments constituant des pièces comptables (charges, quittancement) 	10 ans
<ul style="list-style-type: none"> Données de connexions extranet locataire 	13 mois
<ul style="list-style-type: none"> Attestation d'assurance 	5 ans après le départ du locataire
<ul style="list-style-type: none"> Précontentieux lié aux troubles de voisinage 	<p>2 ans à compter de la dernière réclamation reçue pour les éléments du dossier.</p> <p>Durée de vie du bail + archivage pendant 5 ans pour la notification dans le dossier locataire du trouble du voisinage.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Contentieux pour impayés 	Suppression à compter de la prescription de l'action en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée, ou dans un délai de 3 ans maximum à compter du recouvrement des sommes dues
<ul style="list-style-type: none"> Données relatives à des condamnations définitivement prononcées ou décision de justices ayant incidence sur le lieu de résidence 	Conservation jusqu'au départ du locataire ou de l'employé victime d'une agression pour éviter tout contact avec la personne condamnée

<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social 	Suppression à compter de la fin du suivi ou conservation pendant 5 ans après obtention du consentement de la personne concernée
<ul style="list-style-type: none"> • Données relatives aux demandes d'exercice de droit 	1 an à compter de la réception des demandes + archivage pendant 5 ans à des fins de preuve
<ul style="list-style-type: none"> • Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements...) • Données relatives aux mesures d'audience 	1 an
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier des demandeurs d'accession à la propriété 	Suppression des données à compter du classement sans suite de la demande ou à compter du paiement complet du logement ou le cas échéant à l'issue de la période de sécurisation de la transaction
<ul style="list-style-type: none"> • Données relatives aux opérations de communication (nom, prénom, adresse email, adresse postale, numéro de téléphone, en fonction du mode de communication retenu). 	2 ans à compter du dernier contact émanant de votre part lorsque le traitement est basé sur l'intérêt légitime (sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieur en matière de communication électronique) . Jusqu'au retrait du consentement dans les autres cas.

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une période correspondant aux durées de prescription légale (et notamment le délai de droit commun de 5 ans).

3.5. Quels sont les droits et comment les exercer ?

Comme énoncé précédemment, lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

3.5.1. Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles

Vous avez le droit de demander à SDH CONSTRUCTEUR s'il traite vos données et de vous transmettre les informations vous concernant.

A ce titre, vous pouvez :

- Accéder à l'ensemble des données vous concernant
- Connaître l'origine des données vous concernant ainsi que les destinataires de celles-ci
- Accéder aux données sur lesquelles SDH CONSTRUCTEUR s'est fondé pour prendre une décision vous concernant
- Obtenir une copie de vos données

Enfin, vous disposez du droit de rectifier vos données lorsque celles-ci sont incomplètes ou inexactes. Par exemple si votre situation familiale a changé, vous pouvez demander la correction de vos informations personnelles.

3.5.2. Le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de vous opposer à ce que vos données soient utilisées par SDH CONSTRUCTEUR. Pour ce faire, vous devez mettre en avant des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles si celles-ci sont traitées sur la base de l'intérêt légitime de SDH CONSTRUCTEUR. Il vous sera donc possible de vous opposer au traitement à tout moment.

3.5.3. Le droit à la portabilité de vos données personnelles

Si vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données ou si le traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec [Société], vous avez le droit à la portabilité de vos données.

Ce droit vous permet :

- De récupérer vos données personnelles traitées et de les stocker sur un appareil ou un cloud privé par exemple. Ce droit vous permet de gérer plus facilement et par vous-même vos données personnelles.
- De transférer vos données personnelles à un autre organisme

Toutefois, ce droit ne concerne que les données gérées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont pas concernés) et les données fournies par vous-même.

3.5.4. Le droit à la limitation du traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de geler temporairement l'utilisation de vos données. Il peut être exercé en parallèle d'une autre demande de droit comme le droit d'opposition ou rectification par exemple. Cela vous permet de « mettre en pause » l'utilisation de vos données pendant l'étude de votre demande d'exercice de droit.

Dès lors, une fois le traitement de vos données mis en pause, celles-ci ne pourront être utilisées que dans les cas suivants :

- Vous avez donné votre accord
- Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice,
- Pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale
- Pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un Etat membre.

3.5.5. Le droit à l'effacement de vos données personnelles

Ce droit vous permet tout simplement d'obtenir la suppression de vos données personnelles.

Vous pouvez demander l'effacement de vos données si :

- Vos données sont utilisées à des fins de prospection ;
- Les données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées ;
- Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données ;
- Vos données font l'objet d'un traitement illicite ;
- Vos données ont été collectées lorsque vous étiez mineurs dans le cadre de la société de l'information ;
- Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données et [Société] pas de motif impérieux de ne pas donner suite à votre demande.

Dans certains cas, SDH CONSTRUCTEUR ne pourra faire droit à votre demande en particulier si [Société] est dans l'obligation légale de conserver vos données ou encore si vos données sont nécessaires pour

la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice (Ex : données utilisées dans le cadre de la gestion d'un contentieux).

3.5.6. Contacter notre DPO

Pour exercer vos droits ou toute autre question relative au traitement de vos données vous pouvez contacter notre DPO par courrier à l'adresse SDH CONSTRUCTEUR 4-6 RUE PASTEUR 26000 VALENCE ou par mail dpo@sdh-construcuteur.fr. Si vous le souhaitez, vous pouvez également exercer vos droits sur place en vous présentant à l'accueil, votre demande sera ensuite relayée à notre DPO.

Toutefois, il est précisé que quel que soit le mode d'exercice de droit choisi, chacune de vos demandes doit être accompagnée d'éléments permettant de justifier votre identité.

Une fois votre demande reçue, sachez que nous disposons d'un délai d'un mois pour vous répondre. Ce délai pourra être suspendu si votre demande nécessite des éléments complémentaires.

3.6. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Vos données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Dans l'hypothèse où SDH CONSTRUCTEUR aurait recours à des sous-traitants situés en dehors de l'Union Européenne, nous nous engageons à s'assurer que les sous-traitants présentent des mesures techniques et organisationnelles appropriées de sorte que le traitement réponde aux exigences du présent règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

3.7. Quelles mesures de sécurité mettons-nous en œuvre pour protéger vos données ?

Nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires à la protection et à la sécurité de vos données, et conformes aux règles de l'art.

Nous nous engageons notamment à assurer :

- La confidentialité de vos données en empêchant l'accès à des tiers non autorisés mais également la confidentialité interne, de sorte que seuls les services ayant besoin de vos données y ont accès ;
- L'intégrité des données que nous traitons en empêchant leur modification en dehors du cadre prévu lors de leur collecte, ou leur destruction ou altération par erreur ou malveillance ;
- La disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité des systèmes d'information ;
- La traçabilité des opérations, à savoir notamment la possibilité de les garder une trace de manière exploitable afin de pouvoir rétablir la situation ou trouver l'origine d'un incident ;
- La sauvegarde des données de manière à permettre leur restauration au plus tôt en cas d'anomalie ;
- La continuité des prestations même en cas d'incident dans nos locaux.

Nos systèmes d'informations et postes de travail sont sécurisés et chiffrés sauf incompatibilité technique. Nous avons déployé des logiciels de gestion, stockage et échange de données sécurisés et basés en Europe. Enfin notre personnel est régulièrement sensibilisé à la sécurité informatique.

3.8. Modification et accessibilité de la charte de la présente charte.

La présente charte est la seule opposable jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Elle est susceptible d'évolution, SDH CONSTRUCTEUR se réserve le droit de la mettre à jour ou de la modifier à tout moment et sans préavis.

Il vous est donc conseillé de la consulter régulièrement. Si vous continuez à utiliser nos services après modification de la présente charte, cela constitue acceptation de votre part desdits changements.

De plus, cette charte peut-être également consultable au sein de SDH CONSTRUCTEUR. Il vous est également possible d'en réclamer une copie auprès de l'accueil de votre office.